



Des experts vous accompagnent pour choisir la structure et rédiger les statuts de votre entreprise

Je suis entrepreneur individuel, je souhaite créer une société, quelles sont mes options ?

Travailleur non salarié (RSI), salarié, quel est le meilleur statut ?

Je souhaite m'associer, quel statut adopter ?

Je crée mon entreprise, quelle forme juridique dois-je choisir ?

MÉMO

- La bonne forme juridique pour mon entreprise
- Toutes les formalités en temps et en heure
- L'optimisation fiscale et sociale du statut dirigeant



CONSTITUER

Rédaction des statuts + démarches



(EURL, SASU)
hors frais légaux



(SAS, SARL)
hors frais légaux

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de déterminer ensemble le **statut** le plus adapté à **votre situation** actuelle et/ou à **votre projet**. Une fois le choix arrêté, nous rédigeons pour vous les statuts de votre société et accomplissons les démarches nécessaires auprès du centre de formalité des entreprises compétent et du journal d'annonces légales.

Comment ça marche ?

1

Analyser et choisir

En fonction de votre projet, de votre situation et de vos objectifs, nous envisageons les différentes possibilités de forme sociétale et choisissons ensemble la plus adaptée.

3

Immatriculer

Nous réalisons toutes les démarches administratives nécessaires à l'immatriculation de votre société auprès des organismes concernés.

2

Rédiger

Nous rédigeons les statuts prenant en compte l'ensemble des contraintes et objectifs évoqués lors de la phase initiale (montant du capital social, répartition des parts, pacte d'associés, agréments de cession de parts, pouvoirs de Direction, etc.).

Pour aller plus loin..

- Accompagnement juridique annuel
- Offre créateur
- Modifier son capital social



10 place Alfonse Jourdain
31000 TOULOUSE



05 61 07 01 76



contact@groupe-dedia.com



www.groupe-dedia.com

